

Réveil Sportif de Saint Cyr sur Loire Section Basket-ball

Comité directeur Décembre 2018

Présents :

- Mesdames : ARCA, MARTIN, MESME, JABNEAU, POCHET, REUILLER
- Messieurs : POCHET, REUILLER, CHARLOT, NEAU

Assiste : Monsieur CLINARD (salarié)

Projection 2019-2020

Adrien présente la projection des licenciés pour la saison prochaine, et prévoit une hausse du nombre d'équipes . Trois points ressortent de cette analyse :

- Sonder les jeunes, et qu'ils se positionnent rapidement pour la saison prochaine
- Faire signer les licences au plus tôt
- Recruter quatre entraîneurs supplémentaires

Responsable technique et sportif :

Christophe continue de s'investir dans son rôle . Aucun point important à signaler .

CQP Baptiste FOSSE

Baptiste Fosse souhaite savoir si il peut s'inscrire dès cette saison au P3 du CQP . Afin qu'il se concentre cette saison sur son BPJEPS (formation prévue dans son contrat d'avenir), le club ne l'autorise pas à s'y inscrire sur son temps de travail . Il s'agira donc d'une initiative personnelle .

Le club étudiera cependant le remboursement des frais d'inscription, de déplacement, d'hébergement et de restauration, sur présentation d'un devis par Baptiste .

Zéro déchet :

Adrien présente le projet « Zéro déchet » . Celui-ci implique l'arrêt de la distribution de bouteilles d'eau aux équipes lors des compétition, la fin de l'utilisation de vaisselle jetable, et l'installation de bac pour le tri sélectif .

Le projet est validé à l'unanimité

Permanence buvette :

Adrien fera parvenir sous peu, un tableau pour la participation du comité directeur aux permanence buvettes .

Commission animation:

La commission animation souhaite obtenir un budget pour l'achat des lots de la tombola, de 1000€ . Le comité directeur valide un budget de 1000€ maximum .

Pour l'organisation de la galette des rois, il est décidé l'achat de deux grandes galettes de 80 parts, et de 7 petites galettes de 6 parts, aux pommes .

Licence Mathieu Dubreuil:

Un des joueurs loisirs a demandé le remboursement d'une partie de sa licence, car il ne souhaite plus continuer avec ce groupe, pour raisons personnelles . La demande est rejetée à l'unanimité .

Fin des travaux à 22h30

La Présidente,

La Secrétaire Générale,